



POLITIQUE

QUALITE & SECURITE ALIMENTAIRE



La qualité et la sécurité des denrées alimentaires sont les priorités du groupe NEXT et la politique qui s'y rapporte est liée à notre projet d'entreprise. Nous avons l'ambition de devenir la référence de notre métier, producteur de matériaux d'emballage, en développant nos facteurs de performance.

Pour assoir cette culture de la qualité et de la sécurité des aliments nous nous appuyons sur un ensemble de valeurs, de compétences et de moyens.

Notre politique se fonde sur une culture dirigée vers :

Nos clients : Notre priorité numéro 1, nous leur devons écoute et amélioration constante de nos produits.

Nous nous engageons à satisfaire leurs exigences et garantir l'efficacité de nos services. Nous nous devons de développer un rapport de confiance, d'intégrité et de fiabilité à tous les niveaux de notre organisation.

Nos collaborateurs : Pierre angulaire de cette culture dont dépend l'amélioration continue des systèmes de management de la qualité et de la sécurité alimentaire, dans un souci de performance collective.

Nos fournisseurs : Avec lesquels nous développons des relations de partenariat pour améliorer la qualité et garantir la sécurité alimentaire des matières premières utilisées.

Nos actionnaires : Lesquels partagent et promeuvent la culture de la qualité et de la sécurité alimentaire.

Je m'engage à :

ETENDRE cette culture de qualité et de sécurité alimentaire à l'ensemble de nos prestations.

VEILLER à l'amélioration continue de nos processus et à la mise à jour des systèmes de management de la qualité et de la sécurité alimentaire si besoin.

PERENNISER la démarche dans le respect des exigences légales, réglementaires et des normes en vigueur et à venir, appliquée à la Qualité, l'Environnement, l'Hygiène, la Sécurité et la Sécurité alimentaire de nos produits, de nos processus et l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.

SOUTENIR les initiatives et les engagements visant à professionnaliser nos méthodes, nos techniques, nos savoir-faire par l'investissement, l'innovation et la formation.

ATTEINDRE les objectifs fixés tels que le nombre de non-conformités liées à la sécurité alimentaire, le suivi du plan de maintenance, le taux de conformité à l'audit sécurité alimentaire

RESPECTER chacun de ces engagements tout en privilégiant la santé et la sécurité de l'ensemble du personnel et en faisant le choix du 0 accident.

Cela implique de notre part et pour tout collaborateur une clarté dans la communication, une attitude respectueuse envers les exigences de nos clients et une exemplarité sans faille dans la tenue de nos engagements.

Stéphane PRADELLE
Directeur Général
A NERSAC, le 18 mai 2022